

DES MOYENS ADAPTÉS



Le personnel, un rôle et des missions essentiels

L'épanouissement de l'enfant passe par un accompagnement éducatif de qualité assuré par des adultes qualifiés. Leur rôle et leurs missions sont précisément définis.

- Responsable du service animation : met en œuvre la politique enfance de la municipalité.
- Coordinatrice administrative et financière : assure le suivi administratif et financier du service et la gestion des relations avec les partenaires.
- Animatrice enfance-jeunesse : anime le Conseil municipal des enfants et organise les séjours et stages.
- Coordinatrice périscolaire : veille à la cohérence des projets d'animation avec le projet éducatif et les projets d'école.
- Directrice, directeur de centre de loisirs : responsable de l'accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires.
- Référent péri et extra scolaire* : fait le lien entre les enfants, les familles, les enseignants et l'équipe d'animation.
- animateur péri et extra scolaire* : encadre et accompagne les enfants en atelier, veille à leur bien-être et leur sécurité.
- Surveillant : encadre les enfants pendant la pause méridienne.

L'accueil des enfants de maternelle est assuré par du personnel ATSEM titulaire du concours de la fonction publique territoriale et/ou titulaire du CAP petite enfance. Dans le cadre de formation continue, ces agents pourront acquérir de nouvelles compétences dans le domaine de l'animation. Pour compléter et enrichir l'offre d'activités proposée par le personnel, un animateur intervient à raison d'un soir par semaine auprès des petits de maternelle.

**Les référents et les animateurs sont présents dans les écoles et dans les centres de loisirs.*



Les structures d'accueil et l'offre de loisirs

ANIMATIONS PÉRISCOLAIRES

Pour permettre un accueil sur le temps périscolaire, chacun des 19 groupes scolaires niortais ouvre des salles d'accueil et des salles spécifiques mutualisées avec les équipes enseignantes (ex : bibliothèque, salle de motricité...). Découverte d'activités, soutien aux apprentissages scolaires, chaque enfant, dans le respect de ses rythmes, trouvera une réponse adaptée à ses besoins et ses envies.

Pour les enfants de maternelle, l'objectif est de proposer des ateliers de découverte animés par des intervenants extérieurs. De l'éducation nutritionnelle à l'éveil à la nature en passant par l'initiation sportive, les petits pourront ainsi découvrir et vivre des moments très enrichissants.

ACCUEIL EN CENTRES DE LOISIRS

La ville de Niort propose aux familles niortaises et non niortaises, d'accueillir les 2-11 ans dans ses centres de loisirs tous les mercredis de l'année scolaire, aux petites et grandes vacances. Pour faciliter l'organisation des familles, un service facultatif de ramassage par car est proposé.

3 structures sont entièrement dédiées à cet accueil de loisirs sans hébergement :

Les centres de Chantemerle pour les 4-11 ans, des Brizeaux pour les 2-11 ans et celui de Pérochon pour les petits de 2 à 4 ans. Un centre complémentaire est ouvert pour la saison estivale.

L'objectif principal est de proposer aux enfants des temps de loisirs ludiques et éducatifs. Chaque centre a son propre projet pédagogique sur lequel il s'appuie pour élaborer son programme d'activités.

SÉJOURS ET STAGES

Chaque été, la ville de Niort propose aux 8-15 ans de partir en séjours d'une à deux semaines à la mer ou à la campagne. Une expérience enrichissante où chacun pourra découvrir et pratiquer une multitude d'activités.

Visuel couverture : Crédits photos: Bruno Dubourd - Service communication Ville de Niort (03/2014)

PROJET
ÉDUCATIF
2013-2016
2★11 ANS

NIORT
UNE VILLE QUI
BOUGE!

www.vivre-a-niort.com

UN PROJET ÉDUCATIF, UN CHALLENGE COLLECTIF !

La réussite éducative se conjugue à tous les temps

Depuis plusieurs années, la ville de Niort s'est fortement engagée en faveur de l'éducation. Une priorité qui se traduit par un important développement des activités socio-éducatives, sportives et culturelles pendant les temps de loisirs. En effet, aux côtés de l'école et de l'espace familial, le temps libre (périscolaire et extrascolaire) constitue une formidable opportunité d'apprentissage et de découverte. Véritable soutien à la dynamique scolaire, il participe à l'éducation de l'enfant et lui permet d'apprendre autrement.

Proposer une politique éducative ambitieuse, c'est offrir aux enfants et aux jeunes les meilleures conditions pour réussir leur entrée dans la vie d'adulte. L'objectif est de développer une offre de loisirs éducatifs cohérente, accessible, diversifiée et qualitative afin de les accompagner vers l'autonomie et leur ouvrir des portes sur le monde.

Des valeurs communes

Cet engagement d'avenir est un enjeu important pour le territoire. Aussi le projet nécessite la mobilisation de tous les acteurs éducatifs, que ce soit les parents, premiers éducateurs de leurs enfants, les enseignants, équipes d'animation, partenaires institutionnels ou élus...

Un véritable challenge qui invite à travailler côte à côte et faire de l'éducation une priorité partagée dans la cité.

Retrouvez l'intégralité du
Projet éducatif de territoire (PEDT)
et du Projet éducatif global (PEG)
sur vivre-a-niort.com

UN PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

Le projet éducatif pour les enfants de 2 à 11 ans est le fruit d'une collaboration entre les différents acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation et s'inscrit dans une démarche plus large de projet éducatif global (PEG) pensé par la ville et ses partenaires pour les enfants et jeunes adultes de 3 mois à 26 ans. Ont participé à ces projets, aux côtés de la ville et du CCAS, la plupart des acteurs de l'éducation :

- les parents, représentés par les associations de parents d'élèves,
- l'Éducation nationale,
- le tissu associatif local, en particulier le réseau des centres socio-culturels,
- la CAF et la MSA (Mutualité sociale agricole)
- la DDCSPP (Direction départementale de la cohésion et de la protection des populations), la Préfecture,
- le Conseil général (Protection maternelle et infantile, Agora, collèges)
- la Communauté d'agglomération de Niort
- la Mission locale pour l'emploi.

L'ENFANT AU CENTRE DU PROJET ÉDUCATIF

Favoriser l'épanouissement

Élargir l'horizon culturel, éveiller la curiosité, accéder au savoir, sont des éléments clés pour le développement harmonieux d'un enfant. Adaptées à son âge et à son rythme, les activités périscolaires vont lui permettre de découvrir ses talents et prendre confiance en lui. Dans ce cadre épanouissant, il fera l'expérience de l'autonomie et gagnera progressivement son indépendance.

Apprendre à vivre ensemble

Le projet éducatif insiste sur l'importance de la vie sociale. Vivre en collectivité, c'est s'enrichir au contact des autres, trouver sa place au sein d'un groupe, faire l'apprentissage des règles de vie en société, prendre conscience de ses droits et de ses devoirs, respecter les autres au-delà des différences...

Promouvoir l'égalité des chances

Le loisir éducatif est une source d'égalité des chances. Il permet à un plus grand nombre d'accéder à la culture, aux sports, aux nouvelles technologies, à la découverte de l'environnement... Cette égalité passe par une offre facilement accessible offrant une tarification incitative basée sur le quotient familial. Accueillir tous les enfants, dans le respect de leurs différences est un des engagements du projet éducatif. Ainsi la participation des enfants en situation de handicap sera facilitée par le développement d'activités adaptées.

Créer une dynamique collective

Quelle place pour les parents dans ce projet éducatif ? Favoriser l'implication parentale dans les temps collectifs est un axe fort du programme. Les parents, en tant que principaux acteurs éducatifs, jouent en effet un rôle majeur dans l'épanouissement de leurs enfants. Encourager un partenariat entre les familles, les différentes structures d'animation et l'école, permet d'assurer une continuité éducative particulièrement constructive.

FAIRE VIVRE ET GRANDIR LE PROJET

Un suivi et une évaluation permanente

Évaluer les résultats d'un projet éducatif, c'est mesurer les effets, les changements apportés par les actions mises en place. Ainsi à partir de bilans réguliers effectués dans les structures d'accueil périscolaires et les centres de loisirs, des évolutions viendront enrichir les projets d'animation.

